

aime la France, et c'est pourquoi la France devrait aimer le Pape." Quelle étroite union proclamée une fois de plus entre l'Eglise et sa Fille aînée! Nous devons mettre notre honneur à la resserrer encore.

Que les catholiques imprudents qui critiquent le Pape réfléchissent, et leurs murmures se changeront bien vite en témoignages de respect filial et de reconnaissance.

IV

Le respect! Il est dû, en toute justice, à la dignité du Souverain Pontife, à ses intentions, à ses paroles, à ses actes. Le Pape méritait bien que sa Note en suscitât partout la sincère expression.

Nulle ambition, nul intérêt temporel, nulle complaisance n'inspirait son intervention. On sentait à l'entendre, une pleine indépendance à l'égard des pouvoirs simplement humains, et sa voix résonnait comme l'écho de la justice internationale. M. Ribot avait raison de parler naguère à la Chambre de la déférence que l'on doit "à des appels partis de si haut".

Se souvient-on du début si respectueux de la réponse de M. Wilson à la Note pontificale, et que les agences avaient, comme par hasard, omis de citer? "Quiconque—y lisait-on—n'a pas été aveuglé et dont le cœur n'a pas été endurci par cette terrible guerre, doit être touché par cet émouvant appel de Sa Sainteté le Pape, et doit sentir la dignité et la force des motifs généreux et humains qui l'ont déterminé, et doit désirer ardemment que nous puissions prendre le chemin de la paix qu'il a indiqué avec tant de persuasion."

La suite élude, nous le savons, pour des raisons d'ordre politique, économique et militaire, les propositions soumises par le Pape. Le président de la République des Etats-Unis a pris à cet égard consciemment, ses responsabilités personnelles. C'était son droit de ne pas acquiescer à la Note pontificale. L'offre de médiation de Benoît XV n'avait pour aucune des puissances intéressées—même catholiques—de caractère impératif. Celles-ci demeuraient, après comme avant, maîtresses de leur conduite.